

COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE
45 boulevard Paul-Peytral 13291 Marseille CS 10003 Cedex 06
Téléphone : 04 91 04 45 36 - colloquecaa13@juradm.fr
<http://marseille.cour-administrative-appel.fr>

Inscriptions (dans la limite des places disponibles) avant le 26 octobre 2018.
Merci d'envoyer vos nom, fonction et coordonnées par courriel à colloquecaa13@juradm.fr
Accueil des participants dès 14h00

COLLOQUE ORGANISÉ PAR LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE,
LE GREDIAUC ET LE CLUB JURIDIQUE DU SUD-EST



APPEL COUR ADMINI
TIVE D'APPEL COUR A
COUR
ADMINISTRATIVE D'APPEL

**L'APPEL DEVANT
LES COURS ADMINISTRATIVES**

L'ACCÈS AU JUGE ET L'OFFICE DU JUGE

MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018 14H30
À LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE

L'APPEL DEVANT LES COURS ADMINISTRATIVES

14H30 OUVERTURE DU COLLOQUE

Mme **Laurence Helmlinger**,
conseillère d'Etat, présidente de la cour administrative d'appel
de Marseille.

Mme **Elise Carpentier**,
professeur à l'université d'Aix-Marseille, directrice du GREDIAUC,
présidente du club juridique du sud-est.

14H40 PROPOS INTRODUCTIFS

M. **Philippe Bocquet**,
premier vice-président de la cour administrative d'appel de Marseille.

15H00 L'ACCÈS AU JUGE D'APPEL : STRATÉGIES ET RÉGULATIONS

Modérateur : M. **Florian Poulet**, professeur à l'université de
Paris-Saclay (Evry-Val-d'Essonne).

- **La demande de justice devant les cours administratives d'appel : tentative d'analyse**, par Mme **Odile Piérart**, conseiller d'Etat, président de la mission d'inspection des juridictions administratives.
- **L'opportunité de l'appel au regard des voies de droit ouvertes aux parties et des nouveaux pouvoirs du juge administratif**, par Me **Philippe Gras**, avocat au barreau de Paris, associé du cabinet CGCB.

REGARDS DE DROIT COMPARÉ

- **L'exemple allemand**, par Mme **Gerda Zimmerer**, magistrat à la cour administrative d'appel de la Bavière.
- **L'exemple espagnol**, par M. **Alain Barthez**, président assesseur à la cour administrative d'appel de Marseille.

16H30 L'OFFICE DU JUGE D'APPEL : ENJEUX ET INSTRUMENTS

Modérateur : Mme **Isabelle Carthé-Mazères**, présidente du tribunal administratif de Limoges.

- **L'office du juge d'appel : limites et mise en oeuvre**, par M. **Thierry Vanhullebus**, président de chambre à la cour administrative d'appel de Marseille.
- **La discipline des cours administratives d'appel**, par Mme **Caroline Lantero**, avocat au barreau de Clermont-Ferrand, maître de conférences en droit public à l'école de droit de Clermont-Ferrand.
- **Les moyens d'appel**, par Mme **Camille Broyelle**, professeur de droit public à l'université Panthéon-Assas.
- **Le point de vue du juge d'appel judiciaire en matière civile et commerciale**, par M. **Dominique Ponsot**, président de chambre, coordinateur du pôle commercial, à la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

17H45 PROPOS CONCLUSIFS

M. **Jean-Claude Ricci**, professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille.